

Précisions sur l'Avis Hebdomadaire N° 4

Les joueurs pouvant opérer en Crabos, Alamercery ou Gaudermen dans un autre club que leur club d'affiliation par le jeu d'une « double licence » peuvent bien évidemment, quand ils ne sont pas retenus pour jouer dans ces catégories, jouer en compétition « Ligue » dans le club dans lequel ils sont licenciés.

Si des joueurs, inscrits sur la liste (de 35 maximum) déposée par le club auquel appartient l'équipe engagée en compétition « élite », n'y ont pas joué et n'ont pas le niveau pour y prétendre, ils peuvent encore, jusqu'à fin Février, retrouver du temps de jeu en mutant, avec l'accord de leur club, vers un autre club du bassin.

Pour la Ligue Occitanie Rugby

Le Secrétaire Général
Bernard PUJOL

